



Les dossiers de l'enseignement scolaire  
Files on school education

2010

# L'accompagnement personnalisé dans l'enseignement scolaire en France

## Tailored Support in French Schooling



ministère  
éducation  
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Sommaire

## **Personnaliser l'accompagnement dès l'école primaire 4**

---

Accompagner les élèves pendant le temps scolaire  
Proposer des stages pendant les vacances scolaires

## **Inscrire l'accompagnement dans la durée à l'école et au collège 5**

---

## **Assurer la réussite scolaire au lycée d'enseignement général et technologique 6**

---

## **Choisir sa voie au lycée professionnel 6**

---



# L'accompagnement personnalisé dans l'enseignement scolaire en France

Les modalités collectives d'enseignement, sous la forme de classes et de cours, ne répondent pas aux besoins de tous les élèves. Des périodes de travail individuel et/ou en petit groupe avec un enseignant sont aussi nécessaires. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale propose l'accompagnement personnalisé à tous les niveaux : l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée. Il a pour objectifs de permettre aux élèves de compléter leurs acquisitions, de renforcer leur motivation et de développer leur autonomie. Complémentaire des enseignements, ce dispositif est gratuit.

## PERSONNALISER L'ACCOMPAGNEMENT DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE

Mise en place en 2008, la réforme de l'enseignement primaire fixe à l'école primaire (maternelle et élémentaire) deux buts à atteindre en cinq ans :

- diviser par trois le pourcentage d'élèves qui rencontrent de graves difficultés à la sortie de l'école élémentaire (15 % en 2008) ;
- réduire de moitié le taux de redoublement.

Cette réforme introduit une **aide personnalisée** de deux heures hebdomadaires en petits groupes et des **stages de remise à niveau** pendant les vacances scolaires.

### Accompagner les élèves pendant le temps scolaire

L'horaire hebdomadaire ayant été ramené de 26 heures à 24 heures, les cours du samedi matin ont été supprimés. La durée annuelle de scolarisation des élèves français se rapproche ainsi de celle des élèves des pays européens.

Les deux heures libérées chaque semaine sont consacrées à l'aide personnalisée.

CHIFFRE CLÉ

**1** élève sur **4** bénéficie de l'accompagnement personnalisé, soit environ **1 100 000**

En fonction de l'âge, de la classe de l'élève et des difficultés qu'il rencontre, l'aide personnalisée peut prendre place avant la classe, le midi ou après la classe.

Le nombre et la durée des séances varient selon les écoles.

Une minorité d'écoles choisit de dispenser cet accompagnement sous la forme de deux heures complètes, souvent lorsque les classes se tiennent le mercredi. L'aide personnalisée est assurée par le maître de la classe dans le cadre de son obligation de service. L'autorisation des parents est nécessaire.

### Proposer des stages pendant les vacances scolaires

Des stages de remise à niveau sont destinés aux élèves des deux dernières années de l'école élémentaire (CM1-CM2) qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques. 214 000 élèves (5 % de l'effectif global) ont bénéficié de ce dispositif au cours de l'année scolaire 2008-2009.

Ces stages sont répartis sur trois périodes pendant les vacances scolaires :

- une semaine durant les vacances de printemps ;
- la première et la dernière semaine des vacances d'été.

Ils comportent trois heures d'enseignement quotidien en français ou en mathématiques, sur cinq jours. Ils sont proposés à des groupes de 5 à 6 élèves sur la base du volontariat et encadrés par des enseignants volontaires.

## INSCRIRE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

Toute l'année, les élèves se voient proposer plusieurs activités après les cours dans le cadre de **l'accompagnement éducatif** :

- dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire (confrontées à un niveau de difficulté scolaire important), du cours préparatoire (première année de l'école élémentaire) au cours moyen deuxième année (dernière année de l'école élémentaire) ;
- dans les collèges, où les élèves de sixième (première année) sont prioritaires, pour favoriser leur adaptation aux exigences de ce niveau d'enseignement.

L'accompagnement éducatif contribue à l'égalité des chances, notamment pour les élèves qui ne bénéficient pas chez eux de conditions d'études favorables.

CHIFFRE CLÉ

**1** collégien sur **3** bénéficie de l'accompagnement éducatif, soit environ **1 000 000**

Deux heures par jour, quatre jours par semaine, l'encadrement est assuré par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation et des intervenants externes, sur la base de conventions avec des institutions ou des associations qualifiées et reconnues.

Différentes activités sont possibles :

- l'aide aux devoirs et aux leçons (65 % des heures dispensées en 2008-2009) ;
- la pratique sportive (11 % des heures dispensées en 2008-2009),
- les activités artistiques et culturelles (21 % des heures dispensées en 2008-2009) ;
- le renforcement de la pratique orale des langues vivantes, notamment de l'anglais.

## ASSURER LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Dans le cadre de la réforme des lycées d'enseignement général et technologique qui s'applique en classe de seconde (première année du cycle secondaire supérieur) à la rentrée 2010<sup>(1)</sup>, se met en place un **accompagnement personnalisé** pour tous. Sans alourdir l'emploi du temps, il vise la réussite scolaire et le développement de l'autonomie des lycéens.

Les deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé permettent :

- d'apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage d'une ou plusieurs disciplines et de les aider à approfondir leurs connaissances ;
- de leur faire acquérir des méthodes de travail (la prise de notes, la prise de parole par exemple) utiles dans l'enseignement secondaire mais aussi destinées à faciliter leur accès dans l'enseignement supérieur ;
- d'accompagner le projet d'orientation de chaque lycéen.

Les élèves sont réunis par petits groupes selon leurs besoins. L'accompagnement personnalisé est réalisé par les enseignants de l'établissement dans le cadre de leur horaire. Il n'a pas nécessairement une forme hebdomadaire.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, chaque élève dispose d'un temps consacré à l'élaboration de son projet d'orientation avec l'aide d'un tuteur (enseignant, documentaliste, conseiller principal d'éducation) sur la base du volontariat.

Pendant les vacances scolaires, les élèves peuvent bénéficier de stages qui leur permettent de compléter leurs acquisitions avec deux objectifs :

- faciliter les changements d'orientation au cours ou à la fin de l'année ;
- réduire les redoublements.

L'organisation de l'accompagnement personnalisé relève de l'autonomie de l'établissement. Chaque lycée adapte son offre d'accompagnement personnalisé aux besoins des élèves et à la diversité de leurs situations.

---

<sup>(1)</sup> classe de première en 2011 (deuxième année du cycle secondaire supérieur), classe terminale en 2012.

## CHOISIR SA VOIE AU LYCÉE PROFESSIONNEL

À la rentrée 2009, une réforme généralise la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans et introduit **l'accompagnement personnalisé** dans les grilles horaires des élèves (210 h à répartir sur trois ans). Il est assuré par les enseignants des lycées professionnels.

Il s'adresse aux lycéens qui souhaitent :

- améliorer leurs résultats ;
- s'orienter vers une autre spécialité professionnelle ;
- rejoindre les voies générale et technologique ;
- poursuivre des études supérieures.

L'accompagnement personnalisé répond à différents objectifs :

- améliorer le niveau des élèves dans les disciplines fondamentales (par exemple perfectionner leur compréhension écrite et leur expression écrite en français) ;
- offrir un accompagnement méthodologique (apprentissage de la prise de notes, entraînement à des recherches documentaires, élaboration de synthèses, argumentations écrites, etc.) ;
- approfondir un champ disciplinaire pour préparer une nouvelle orientation ;
- entraîner les élèves aux examens et aux concours.

Il peut s'organiser selon plusieurs modalités :

- des modules regroupant des élèves d'une même classe ou de classes différentes ;
- des petits groupes pour un accompagnement individualisé ;
- un tutorat.

L'organisation de l'accompagnement personnalisé relève de l'autonomie de l'établissement. Par exemple, les heures peuvent être regroupées en début d'année pour faciliter l'intégration des élèves, ou en fin d'année pour préparer un examen.

# Contents

---

## **Tailored support from primary** **10**

Providing pupils with support in school time  
Offering refresher classes during school holidays

---

## **Providing support throughout primary and secondary** **11**

**Ensuring educational success in general  
and technological secondary schools** **12**

---

---

## **Options at vocational secondary school** **12**

---



## Tailored support in French schooling

Classroom-based collective learning does not meet the needs of all pupils. Work sessions with a teacher, either one-to-one, or as a group, are also necessary. This is why the Ministry of National Education offers tailored support at all levels: early years (*maternelle*), primary (*élémentaire*), lower secondary (*collège*) and upper secondary (*lycée*). Its purpose is to allow pupils to build on their knowledge, boost their motivation and develop their autonomy. The measure complements existing provision and is free.

### TAILORED SUPPORT FROM PRIMARY

Introduced in 2008, the reform of early years and primary education set two objectives to be met in five years:

- to reduce the percentage of pupils experiencing serious difficulty upon leaving primary education by a third (15% in 2008);
- to reduce the number of pupils repeating a year by half .

This reform introduces **tailored help in small groups** for two hours per week as well as **refresher courses** during school holidays.

### Providing pupils with support in school time

With the weekly timetable reduced from 26 hours to 24 hours, Saturday morning lessons have been abolished. As such the number of annual teaching hours is close to those of other European countries.

The two hours that have been freed up are dedicated to *tailored support*.

KEY FIGURE

**1** pupil in **4** benefits from tailored support, that is approximately **1 100 000**

The tailored support can take place before school, at lunchtime or after school depending on the pupil's age, year and difficulties.

The number and length of sessions varies according to the school.

A small number of schools choose to provide this support in two hour sessions, often on Wednesdays.

Tailored support is provided by the teacher as part of his or her teaching duties. Parental authorisation is required.



### Offering refresher classes during school holidays

Refresher classes aimed at pupils in the last two years of primary school (CM1-CM2) who show serious shortcomings in French and maths. 214 000 pupils (5% of the overall number) benefited from this measure in the 2008-2009 school year.

These refresher courses are spread over three periods during the school holidays:

- one week during the spring break;
- the first and last week of the summer holidays

They include three hours a day of French or maths over five days. These optional classes are offered to groups of 5-6 pupils and taught by those teachers who sign up to the scheme.

## PROVIDING SUPPORT THROUGHOUT PRIMARY AND SECONDARY

All year long, pupils will be offered numerous activities after class in the framework of **educational support**.

- in primary schools in Education Action Zones (ZEPs - faced with high levels of educational difficulty), from *cours préparatoire* (first year of primary) to *cours moyen deuxième année* (last year of primary);
- in lower secondary where pupils in *sixième* (first year) are given priority to facilitate their adaptation to the demands of this level of schooling.

Tailored support contributes to an equal opportunities policy, for example in the case of schoolchildren who do not have a positive study environment at home. 147 000 pupils attending primary schools in Education Action Zones benefited in 2008-2009.

KEY FIGURE

**1** lower secondary school pupil  
in **3** benefits from tailored support,  
that is approximately **1 000 000**

Support is provided by teachers who sign up to the scheme, educational assistants and outside speakers from qualified accredited partner organisations.

There is a range of possible activities:

- help with homework and school work (65% of hourly provision in 2008-2009);
- sport (11% of hourly provision in 2008-2009);
- cultural and artistic activities (21% of hourly provision in 2008-2009);
- additional oral practice of modern languages, particularly English.



## ENSURING EDUCATIONAL SUCCESS IN GENERAL AND TECHNOLOGICAL SECONDARY SCHOOLS

The reform of general and technological secondary education as applied to *seconde* (first year of upper secondary) from the start of the 2010<sup>(1)</sup> school year has seen the introduction of **tailored support** for all. Its purpose is to ensure educational success and to develop pupils' autonomy without increasing teaching hours.

Two hours per week of tailored support:

- provide support for pupils who are experiencing learning difficulties in one or more subjects and help them to build on their knowledge;
- help them to acquire study skills (eg. note-taking, public speaking) that are useful for secondary education but that are also aimed at facilitating their entry into higher education;
- provide each pupil with support in making choices for their future.

Pupils are put into small groups according to their needs. Tailored support is provided by teachers of the school as part of their normal workload. It is not necessarily a weekly provision.

12

Within the framework of tailored support, each pupil has time dedicated to developing his or her personal career plan with the help of a tutor (teacher, librarian, careers advisor) on a voluntary basis.

During the school holidays pupils can benefit from courses that help them to build on their existing skills and knowledge with two objectives:

- facilitating transition to other study or work during or at the end of the school year;
- reducing the number of pupils who repeat a year.

Each school is responsible for organising its own tailored support provision. Each upper secondary school adapts its tailored support provision to the needs of its pupils and the diversity of their situations.

## OPTIONS AT VOCATIONAL SECONDARY SCHOOL

At the start of the 2009 school year a reform extended the length of time spent working towards the *baccalauréat professionnel* (vocational baccalaureate) to three years and introduced **tailored support** into pupils' timetables (210 hours over three years). It is delivered by teachers at vocational secondary schools.

---

<sup>(1)</sup> *première* class in 2011 (second year of upper secondary), *terminale* class in 2012 (final year of upper secondary).

It is aimed at pupils who wish to:

- improve their results;
- move towards another professional specialisation;
- re-enter the general and technological curriculum;
- pursue higher education

Tailored support meets different objectives:

- improving pupils' basic skills (for example perfecting their comprehension and written expression in French);
- offering support with study skills (learning note-taking, practising documentary research, drafting summaries, developing a written argument etc.);
- working on a discipline to prepare for a change in direction;
- giving pupils exam practice.

It can be organised in various ways:

- modules bringing together pupils from the same class or different classes;
- small groups for tailored support;
- tutoring.

Each school is responsible for organising its own tailored support provision. For example, hours can be consolidated at the beginning of the year to facilitate the integration of pupils or at the end of the year to prepare an exam.



Les dossiers de l'enseignement  
scolaire sont disponibles sur :  
[www.eduscol.education.fr/dossiers](http://www.eduscol.education.fr/dossiers)

Files on school education  
are available on  
[www.eduscol.education.fr/dossiers](http://www.eduscol.education.fr/dossiers)

thématique

Les dossiers de l'enseignement scolaire

titre du document

L'accompagnement personnalisé

éditeur

Direction générale de l'enseignement scolaire

contact

Bureau des relations internationales  
international@education.gouv.fr

accès internet

[www.eduscol.education.fr/dossiers](http://www.eduscol.education.fr/dossiers)

date de parution

Mai 2010

conception / réalisation

Délégation à la communication

photographies

Caroline Lucas, Philippe Devernay, Phovoir, PhotoAlto

impression

MEN / 1 500 exemplaires

ministère  
éducation  
nationale

